



DATE DE PUBLICATION : 16 SEPTEMBRE 2024

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur à la cheffe du Service Régional du Contrôle et de la Maîtrise des Risques (SRCMR) et 3C

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Monique BRICOUT**, cheffe du service régional du contrôle et de la maîtrise des risques et de la 3C de la succursale de Marseille, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie la concernant, soit le service régional du contrôle et de la maîtrise des risques et de la 3C.

Fait à Marseille, le 9 septembre 2024

Denis LAURETOU